

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1992)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

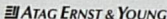
Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chemins de fer fédéraux Comptes 1992

Sommaire

	Page
Rapport et proposition du conseil d'administration	3
Résultats financiers	5
– Compte de résultats d'entreprise	5
– Compte de résultats de l'infrastructure	12
– Compte des investissements	13
– Bilan	15
– Flux financiers	17
– Participations des CFF	18
Tableaux	20
Aperçus chronologiques	24



• **Bâle**
Brühlstrasse 17
Case postale 1012
CH-4001 Bâle

• **Telephone** 051 21 61 11
Téléc. 051 26 12 12
Tél. 912 514

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
au conseil d'administration des
Chemins de fer fédéraux Suisses, Berne

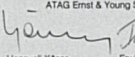
En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1992. Notre révision des comptes a été effectuée selon les normes reconnues par la profession.

Sur la base de notre révision, nous constatons que la comptabilité et les comptes annuels, se composent du bilan, du compte de résultats d'entreprise, du compte de résultats d'infrastructure et du compte des investissements sont conformes à la loi.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, 1er mars 1993
FVGul

ATAG Ernst & Young SA




Hansueli Käser
Expert-comptable diplômé
(responsable du mandat)

Erwin Fuhrer
Expert-comptable diplômé

• Siège de l'ATAG ERNST & YOUNG SA à Bâle, succursales à Aarau, Berne, Thurgau, Bienne, Brigue, Coire, Fribourg, Glaroug, Kreuzlingen, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Sion, Solothurn, Winterthour, Zurich.
• Membre de la Chambre fédérale